

Décision unilatérale des employeurs

Février 2010

Epilogue d'une bataille stupide

Après moultes tergiversations suite à son désaccord avec GrDF, **ERDF vient de prendre une décision unilatérale à propos des avancements au choix 2010.**

De son côté GrDF devrait prendre la même décision pour s'aligner sur celle de ERDF. **Nous attendons sa décision qui tarde à arriver !**

Une situation très regrettable



Les taux d'avancement décidés sont ceux qui ont été obtenus par le biais de la négociation :

- **41%** (Collège Exécution et Collège Maîtrise)
- **61%** (Collège Cadres)
- **68%** (Jeunes Agents d'Exécution et JTS)
- **70%** (Cadres débutants)

Il est très regrettable qu'aucun accord ne soit présenté aux organisations syndicales en laissant à chacune la responsabilité de signer ou de ne pas signer.

FO Energie et Mines déplore que la bataille entre ERDF et GrDF (*qui dépasse largement le personnel*) conduise au blocage du dialogue social et porte préjudice à l'éventualité de signer des accords quand c'est possible.

Il faut une mise en œuvre rapide

Quoi qu'il en soit, FO Energie et Mines est intervenue pour demander la mise en œuvre rapide de ces décisions, **afin que les avancements puissent se retrouver sur les feuilles de paie du mois de mars.**